

4

**CRISE DE L'AGRICULTURE AFRICAINE  
CODESRIA / DAKAR  
19 - 23 Décembre 1988**

**CRISE DE L'AGRICULTURE  
ET MARGINALISATION ECONOMIQUE  
DES FEMMES SEREER SIIN  
(SENEGAL)**

**Brigitte GUIGOU (sociologue)  
André LERICOLLAIS (géographe)**

**ORSTOM DAKAR  
Décembre 1988**

**22 AVR. 1992**

ORSTOM Fonds Documentaire

N° : 35.221 ex 1

Cote : B M

P78

## MOTS CLES

**Système agraire, Sereer, Sénégal, arachide, femmes, groupes domestiques, système de parenté bilinéaire, croissance démographique, saturation foncière, migrations féminines, budgets de femmes.**

## RESUME

Dans les agricultures en crise les femmes apparaissent souvent comme une catégorie de la population exploitante particulièrement exposée. Leur situation est analysée dans des villages *sereer* du centre ouest du Bassin Arachidier réunissant tous les symptômes de la crise agricole.

Au cours des dernières décennies, les paysannes *sereer* ont maintenu leur position sur le terroir en terme de superficies, cela en dépit du manque de terre. Elles restent des productrices d'arachide et continuent à tirer l'essentiel de leurs revenus de la vente de leur récolte. Mais leurs rendements sont nettement inférieurs à ceux des hommes, à tel point que leurs revenus agricoles atteignent à peine ceux de leurs époux, frères ou fils.

Les revenus extra agricoles représentent aujourd'hui, du fait des migrations massives vers le milieu urbain, la moitié des ressources masculines. Comme par le passé, les ressources des femmes proviennent, pour l'essentiel de l'agriculture, en dépit d'importantes migrations de jeunes filles placées comme bonnes à Dakar. Les migrations féminines n'apportent que de faibles compléments à l'économie locale. Peu scolarisées, socialement marginalisées, les femmes *sereer* restent attachées à la terre, dans une situation de force de travail dépendante qui ne peut, semble-t-il, que se dégrader.

La crise agricole qui touche l'ensemble du Bassin Arachidier au Sénégal a-t-elle des répercussions spécifiques sur la place des femmes *sereer siin* dans l'agriculture et dans l'économie locale? Les femmes *sereer* de la région du *Siin*, centre ouest du Bassin Arachidier, ont un accès direct aux revenus monétaires par le biais de l'agriculture de rente et des migrations saisonnières vers le milieu urbain. Dans un contexte de crise agricole et de restructuration de l'économie locale due à l'ampleur des mouvements migratoires, assiste-t-on à une marginalisation des femmes dans l'agriculture et dans l'économie?

Dans les agricultures en crise, toute la population paysanne n'est pas également vulnérable. Les femmes constituent une catégorie particulièrement exposée, qui subit plus que d'autres les répercussions de la détérioration des systèmes agraires et des termes de l'échange. L'approche des agro-économistes, centrée sur les performances et les objectifs de chaque unité, tend à établir une typologie d'exploitations agricoles à travers un certain nombre de variables telles que les moyens de production, la force de travail, la situation foncière, l'équipement et le cheptel. Une telle approche suppose une forte cohérence, en terme de décision et de gestion, de l'unité de production. Elle néglige la façon dont, à l'intérieur de l'unité d'exploitation *sereer -ngak-*, chaque actif exploite ses propres parcelles, organise son travail et dispose de sa production; elle gomme les différences entre acteurs, qui sont fonction de l'âge, du sexe et du statut social. Elle ignore deux unités économiques et sociales fondamentales dans ce système de parenté bilinéaire: le patrilignage, à l'intérieur duquel sont gérées les terres et le matrilignage à l'intérieur duquel sont gérées les ressources. La position des acteurs dans le système agricole et le système social ne peut être appréhendée, qu'en restituant dans toute leur complexité, les relations qui lient entre eux les membres des différents groupes ainsi que les différents niveaux de gestion et de prise de décision.

Nous étudierons la situation des paysannes *sereer* dans trois villages situés dans les campagnes du centre-ouest du Bassin Arachidier. La comparaison, à l'échelle d'un terroir villageois, portera sur les années 1967 et 1987. Ces villages réunissent tous les symptômes de la crise agricole: conditions naturelles médiocres et contraintes aggravées ces dernières décennies du fait des sécheresses, surexploitation du terroir et dégradation du système agraire, croissance démographique accélérée et sécurité alimentaire menacée, stagnation des productions marchandes et baisse progressive des cours. Les femmes dans ce contexte de manque de terre et de pauvreté extrême auraient dans leur grande majorité des ressources faibles et en diminution, cela en dépit de leur appartenance à des exploitations dont les performances sont très inégales. Leur statut social implique une forte dépendance pour l'accès à la terre, aux semences et aux attelages de culture, tandis qu'elles demeurent tout autant accaparées par les travaux domestiques. Cette situation engendre-t-elle pour autant une dégradation des conditions de production des femmes par rapport à celles des hommes? Y a-t-il, pour les femmes, une baisse des superficies cultivées, des rendements et des productions? Quelles sont les parts respectives des ressources féminines agricoles et extra-agricoles? Les revenus des migrantes ont-ils une incidence sur les ressources des mères restées au village, donnent-ils aux jeunes filles *sereer* une plus grande autonomie et des ressources accrues?

Dans le secteur des Terres Neuves de Koumpentoum, peuplé dans les années 1970 d'immigrants *sereer*, où les conditions sont nettement plus favorables à tous égards, les inégalités entre les différents membres de l'exploitation, les chefs, les dépendants et les femmes, se résorbent-elles? L'accès à la terre et aux ressources est-il plus égalitaire?

On ne saurait rendre compte de la situation des paysannes du *Siin* sans la replacer dans le contexte global de l'évolution des systèmes agricoles, ni sans prendre en compte la perspective historique. Nous présenterons d'abord quelques données relatives au système de production précolonial, avant de retracer brièvement l'évolution du système agricole durant la période coloniale en insistant sur les modifications apportées par l'économie arachidière dans le statut de la femme. Nous analyserons ensuite la situation des paysannes à la fin des années quatre vingt en nous référant autant que possible au niveau englobant, c'est à dire à l'évolution du marché, aux actions de l'encadrement, et plus généralement aux perspectives ouvertes par les politiques agricoles.

## LES FEMMES DANS LE SYSTEME DE PRODUCTION PRECOLONIAL

La plupart des études centrées sur l'économie africaine précoloniale témoignent de l'ancienneté des réseaux de commerce et d'échanges, de l'intégration des populations locales dans de vastes espaces régionaux. Un certain nombre de lieux communs sur le caractère autarcique, gérontocratique et collectif des économies locales, sont remis en question alors qu'est reconnu le rôle majeur de la femme dans les processus de reproduction et de production des ressources. Dans nombre de sociétés africaines la production agricole, sa transformation et sa commercialisation reposent en grande partie sur les femmes, qui jouissent d'une marge non négligeable d'autonomie (Pala A. O. 1976).

Notre connaissance de l'économie précoloniale dans la région du *Siin* demeure fragmentaire et incertaine, elle devrait être approfondie par une exploration systématique des archives et par des entretiens sur le terrain. Ce travail n'ayant été qu'esquissé nous laisserons en suspens de nombreuses questions.

La région historique du *Siin*, peuplée de paysans *seraer*, constitue un exemple de civilisation agraire ancienne intégrant l'agriculture et l'élevage. Les quelques textes traitant des productions agricoles durant la période précoloniale soulignent la diversité des cultures et la fertilité de la région. L'administrateur Noirot observe dans le *Siin* en 1892 des cultures de différentes qualités de mil, d'arachide, de coton, d'ignames, de Calebasses, de légumes et de riz (Martin V., Becker C. et Mbodj M. 1980). Le caractère intensif du système agraire *seraer* reposait sur une association de la culture et de l'élevage réalisée sur un terroir systématiquement aménagé, une telle intégration permettant d'améliorer et de maintenir la fertilité du sol sans recourir à la jachère longue. Ce système agraire avait la capacité de fournir sur un espace restreint une production vivrière diversifiée, tout en assurant une gestion optimale de l'environnement.

L'ancien système de production était à deux composantes ; des champs essentiellement cultivés en céréales vivrières ( mils et sorghos ); des troupeaux,

richesse du groupe familial, source de prestige, monnaie d'échanges, réserve monétaire et élément fondamental du système agricole par le biais de la fumure. Rappelons les traits majeurs de l'organisation agraire. Le village se compose de "concessions" regroupées en nébuleuse au centre du terroir et comporte en plus des hameaux situés vers sa périphérie. L'aire centrale du terroir englobant les habitations est cultivée tous les ans en mil hatif avec du haricot *niébé* en culture dérobée. A la périphérie les terres défrichées sont partagées entre les grands champs de mil à cycle long et la jachère enclose où stabulent les troupeaux en hivernage. A cela il faut ajouter de petits champs enclos de coton et la culture du sorgho localisée sur les dépressions au sol plus argileux.

**Dans l'agriculture ancienne, les femmes** participaient à la culture céréalière dominante. Pour le mil et le sorgho elles intervenaient lors des semis, des sarclages et des opérations de récolte. Elles disposaient comme à présent d'outils personnels - d'*iler* plus maniables et légers que ceux des hommes-. Tout le travail avant la récolte, fait à la maison et échelonné sur l'année, - le battage, le vannage, les pilages - leur revenait comme maintenant. Elles exploitaient leurs propres parcelles de mil - *kirit* -.

Dans un système de production plus diversifié qu'aujourd'hui les femmes produisaient des haricots semés en culture dérobée dans le mil hatif, de l'oseille en culture associée, de petites quantités d'arachide. Elles exploitaient de petits champs de coton qui ont maintenant quasiment disparu. Elles cueillaient et filaient le coton avant de le donner à tisser aux captifs. Dans les villages situés au centre et au sud du pays *sereer*, le riz cultivé dans les bas-fonds était exploité par les femmes qui le stockaient dans des greniers à part. Vers les *tann* enfin - ces terres dénudées situées en bordure des bras de mer - les femmes exploitaient le sel.

Les auteurs anciens soulignent l'existence d'échanges commerciaux entre états voisins: coton, pagnes, arachides, mil contre cola, chevaux et bétail, sans oublier le trafic d'esclaves qui s'amplifie dès le XVII<sup>ème</sup> siècle. M. A. Klein (1983) rappelle que les esclaves de sexe féminin étaient plus nombreux et d'un prix plus élevé que les esclaves de sexe masculin dans l'Afrique de l'ouest. Les bandes de *sor*, bandes de coton d'une longueur de trois à quatre mètres sur une largeur de 20 à 25 centimètres servaient autrefois de monnaie d'échange. Les femmes recevaient en contrepartie de leur travail dans les champs au moment de la récolte un ou plusieurs fagots de mil, la gerbe de la porteuse dont elles disposaient. Nous pouvons supposer que leurs ressources personnelles provenaient des échanges de mil, de sorgho, de riz en grain et de produits de la cueillette. Grâce à la culture du coton elles disposaient de pagnes qu'elles pouvaient échanger contre des biens tels que des ustensiles de cuisine, du petit mobilier, des bijoux en argent, en cornaline ou en perles de Venise, du bétail, des poules. Ces biens étaient hérités par les femmes au sein du matrilineage ce qui en rehaussait la valeur. Elles pouvaient acquérir du bétail en communauté avec les membres de leur matrilineage. Elles s'occupaient elles-mêmes des petits ruminants. Dès cette époque les ressources des femmes castées (griotes, potières ...) devaient se traduire par une participation active aux échanges.

Il est difficile de restituer avec davantage de précision le degré d'autonomie des femmes et le niveau de leur participation aux échanges à cette époque, sans pousser plus avant les enquêtes.

## LES PAYSANNES ET L'ARACHIDE

Durant la période coloniale, les femmes participent pleinement à l'expansion de la production arachidière. C'est peut-être avec l'extension de la culture de l'arachide qu'elles deviennent toutes, dès le mariage, des exploitantes à part entière, au prix d'un accroissement de leurs tâches en hivernage. Elles exploitent leurs propres parcelles, elles participent au sarclage et à la récolte des parcelles d'arachide des hommes tandis que l'époux se doit d'assurer un certain nombre de travaux dans les parcelles des femmes. Il faut dire que l'obtention d'une parcelle d'arachide de taille suffisante et éventuellement d'une petite parcelle de mil constitue un des droits fondamentaux de l'épouse *sereer*. L'homme doit fournir en plus le mil nécessaire à la consommation quotidienne et prendre en charge un certain nombre de dépenses courantes. Le non respect de ces droits fondamentaux constitue une cause légitime de divorce.

Avant d'illustrer avec le cas du terroir de Sob la situation des femmes dans l'agriculture à la fin de la période coloniale, avant même de replacer les observations faites à l'échelle locale dans le cadre des changements structurels affectant l'activité agricole et le système social depuis le début de la colonisation, nous présenterons brièvement le système de parenté *sereer*. Celui-ci a des implications non seulement sur le fonctionnement et la dynamique du système agraire, mais aussi sur la place des femmes dans le système agricole et l'économie. Les femmes sont en effet liées par des dépendances et des solidarités aux autres membres de leur parenté, elles sont intégrées dans des unités économiques fonctionnelles, dans des réseaux d'alliance et d'échanges qui ont une incidence sur leurs places dans l'agriculture et l'économie.

La société *sereer* est structurée en quatre groupes de parenté, deux groupes résidentiels, la concession et la cuisine et deux groupes lignagers, le patrilignage et le matrilignage.

La cuisine - *ngak* - l'unité d'exploitation des agro-économistes, regroupe sur une base résidentielle ceux qui produisent et consomment ensemble. Le segment utérin, - *ndok yay* -, littéralement la case de la mère, constitue un groupe d'épargne et de solidarité liant "tous les parents maternels qui mettent en commun leur surplus une fois les besoins élémentaires satisfaits" (Gastellu J.M. 1981). C'est le plus souvent au sein de la lignée paternelle - *kurcala* -, de frère aîné à frère cadet puis d'oncle à neveu, que se transmettent les droits d'usage fonciers, les droits d'exploitation des terres. Nous rappellerons que pour la gestion de la terre l'emprise première est le fait des matrilignages, bien que "les fondations de village se soient effectuées le plus souvent sur le mode patrilinéaire" (Becker C. communication personnelle). Ce contrôle territorial s'exerçait autrefois de façon stricte sur de vastes espaces mais la loi sur le "domaine national" promulguée en 1964 a accéléré son dépérissement, laissant la terre aux exploitants, le plus souvent des familles paternelles.

Quelles sont pour les femmes les implications pratiques d'une telle structure de parenté?

Les femmes sont exclues de l'héritage des terres et du matériel agricole, transmis au sein du patrilignage, de la gestion et de l'héritage du gros bétail, transmis au sein du matrilignage, ainsi que de la responsabilité de la concession et de la cuisine, sauf exception. Socialement mineure, la femme ne peut prendre aucune décision économique

d'importance, achat, vente, mise en gage, crédit..., sans en référer à l'homme dont elle est socialement dépendante: son père, son frère, son oncle maternel ou son mari. Elle dispose pourtant d'une certaine autonomie sur le plan économique, notamment par rapport à son mari qui ne peut disposer de ses biens, et joue un rôle majeur dans son groupe de parenté.

Dès son mariage, du fait de la résidence virilocale, la jeune épouse se trouve éloignée de ses proches parents. Elle obtient dans la cuisine de son époux une parcelle, cultivée en arachide et dispose à des fins personnelles de l'argent acquis lors de la vente de sa récolte. Il existe entre un mari et sa femme et entre un père et ses enfants une totale séparation de biens et de revenus. Les parents maternels sont par contre liés par une communauté de biens et de ressources, une réelle solidarité, de multiples échanges et la mise en commun de l'argent économisé, sous forme de bétail géré par l'ainé du groupe maternel. Chaque femme est intégrée dans son groupe de parenté maternelle, elle participe aux dépenses communes, contribue avec son argent personnel à accroître les biens collectifs, bétail, bijoux... et attend en retour aide et solidarité. Une mère et un fils vivant dans la même cuisine ne feront qu'une distinction fictive entre leurs revenus même si chacun utilise en priorité l'argent de sa parcelle pour satisfaire ses besoins personnels. Ils peuvent d'ailleurs dans certains cas avoir une parcelle d'arachide commune. Dès que le fils grandit, l'ensemble des biens de sa mère, auparavant sous contrôle de son oncle, passe sous son contrôle.

Cette structure de parenté reste la base de l'organisation sociale *sereer*. Même si elle se modifie dans le sens d'une accentuation progressive des droits du père et de l'époux au détriment de ceux du frère et de l'oncle maternel, les biens qui constituent la richesse, bétail et numéraire, continuent aujourd'hui dans le *Siin* à s'hériter de frère aîné à frère cadet puis d'oncle maternel à neveu. Les femmes contribuent largement à honorer les obligations de leurs matrilignages, les frères à contrôler les biens de leurs soeurs, biens dont la gestion reviendra ensuite à leurs neveux maternels.

L'organisation et la vitalité des liens de parenté en milieu *sereer* tissent entre les individus des réseaux de solidarité et d'entraide. L'analyse du système de parenté invite à nuancer une approche exclusivement centrée sur la femme, conçue comme un acteur économique autonome, approche nécessairement réductrice par rapport à une réalité beaucoup plus riche et complexe.

**Pour l'analyse historique des changements induits par la colonisation,** nous renvoyons à deux études réalisées dans la région du *Siin-Saalum* (Mbodj M. 1978 et Klein M. A. 1968). Ces analyses menées au niveau de l'ensemble de la région sont complétées par l'étude du terroir de Sob à la fin des années soixante (Lericollais A. 1972), période plus tardive mais située au moment des changements structurels majeurs d'après l'indépendance et avant la période de sécheresses qui provoqueront des effondrements des productions. M. Mbodj souligne la volonté de l'administration coloniale de faire du Sénégal une colonie agricole vouée à la monoculture arachidière, ainsi que la place spécifique de la région du *Siin-Saalum*, première région exportatrice d'arachides du pays. L'engagement progressif de la France dans la région, depuis la signature en 1785 du premier traité avec le roi du *Siin*, vise à garantir la sécurité du commerce. Les moyens de cet engagement sont connus: création d'infrastructures, diffusion du numéraire, collecte de l'impôt, thème de la mise au travail des paysans et plus particulièrement des artisans et des guerriers *ceda*. Dès 1914, les paysans participent au marché mondial, par le biais du crédit accordé à des taux exorbitants et par le biais de l'achat de nouveaux produits importés par les traitants, coton, sucre, alcool, tabac, armes, verroterie... Les années 1914 marquent, selon Mbodj, la

charnière entre la période où l'arachide constituait une culture d'appoint et celle où elle devient une culture de rente.

Le *Siin* et le *Saalum* ont réagi différemment à ces bouleversements. Le *Siin* a été intégré plus tôt dans l'économie de traite, dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle le troc est peu à peu supplanté par l'échange en numéraire. L'actuelle sous-préfecture de Niakhar est à cette époque le troisième centre de groupage des produits après Kaolack et Fatick (Mbodj M., communication personnelle). L'intégration de l'arachide dans l'économie traditionnelle du *Siin* s'est faite pourtant de façon plus harmonieuse et moins destructurante qu'au *Saalum*. "Aussi est-ce par une oeuvre de colonisation intérieure, en parachevant le défrichement de leurs forêts et en rendant plus intensive leur agriculture, que les Sérèr ont répondu, depuis le début du siècle à la double pression exercée sur leur économie traditionnelle par l'introduction de la culture de l'arachide et leur pression démographique" (Pélissier P. 1966). Les superficies cultivées en riz et en coton régressent alors que la rotation triennale jachère-mil-arachide s'installe à la périphérie du terroir. La couronne cultivée en petit mil hatif autour du village est respectée. En 1967, dans le terroir de Sob, les superficies cultivées en mil représentent 1,06 hectare par actif, celles cultivées en arachide 0,78 hectare. Il semble que dans le *Siin*, contrairement au *Saalum*, la primauté reste aux cultures vivrières. Les fréquentes baisses des cours de l'arachide y ont des répercussions moins catastrophiques que dans le *Saalum*. Les populations se souviennent pourtant, aujourd'hui encore, des cycles de famine qui poussaient les gens à manger les tourteaux d'arachide, les femmes à triturer leurs graines de façon artisanale et quelque fois à migrer vers les villes voisines. "A ce moment il y avait une très grande famine et les gens étaient très pauvres. C'était avant mon mariage et avant la guerre en France et j'étais partie travailler à Kaolack durant une année chez des gens que je ne connaissais pas" témoigne une vieille femme originaire de Wakhaldiam, village situé le long de l'axe Bambey-Fatick.

A la fin de cette période la situation à Sob fournit une illustration de l'état des productions et en particulier de la situation des femmes.

#### TERROIR DE SOB , SIIN (1967)

	Surface (tot. en ha)	Production (tot. en t.)	Parcelles (nb. total)	Surf/Act. (en ha.)	Rend. (t./ha.)	Prod./Act (en t.)
<u>Hom. -chefs d'exploitation</u>						
effectif: 65						
MIL	187.20	62.551	201	2.88	0.334	0.962
ARACHIDE	76.00	55.610	91	1.17	0.731	0.855
JACHERE	106.00		125			
<u>Hommes-dépendant</u>						
effectif: 57						
MIL	43.50	9.578	67	0.76	0.220	0.168
ARACHIDE	32.70	19.200	30	0.57	0.587	0.336
<u>Femmes</u>						
effectif: 107						
MIL	12.20	1.156	35	0.11	0.094	0.010
ARACHIDE	71.10	47.220	116	0.66	0.664	0.441



---

POPULATION TOTALE : 520 habitants

POPULATION ACTIVE: 229 actifs

SURFACE TOTALE EXPLOITEE : 422,70 ha cultivés + 106,00 ha en jachère

SURFACE EN MIL : 242.90 ha

SURFACE EN ARACHIDE : 179.80 ha

PRODUCTION EN MIL : 73,285 t.

MIL par hab. : 0,140 t.

PRODUCTION EN ARACHIDE : 122,030 t.

ARACHIDE par actif : 0,532 t.

---

Si l'on totalise les surfaces de mil et d'arachide par actifs, en 1967, les chefs de cuisine exploitent 4.05 hectares, les hommes dépendants 1.33 hectares et les femmes 0.77 hectare. Ces dernières, relativement bien placées pour les cultures de rente, ont des surfaces dévolues à la culture du mil d'une taille dérisoire. Les femmes ne bénéficient donc plus des parcelles de mil octroyées par le chef d'exploitation aux dépendants, qui disposent du produit pour leurs besoins personnels. La taille des parcelles de mil des chefs d'exploitation s'explique par la nécessité de nourrir l'ensemble des membres de l'exploitation.

La même année, les femmes ont cultivé deux fois moins d'arachide que les chefs de cuisine, mais davantage que les hommes dépendants alors que les rendements dans les parcelles sont à peu près équivalents quels que soient le sexe et le statut social. Il ne semble pas que l'accès éventuel à des méthodes ou à des techniques modernes se soit fait durant la période coloniale au détriment des femmes, contrairement à certaines régions où la colonisation a induit une marginalisation des femmes dans l'activité agricole ( Pala A. O. 1976).

Nous n'avons constaté aucune relation systématique entre les superficies octroyées aux femmes, leur âge, leur rang d'épouse, leur statut social et leurs liens de parenté avec le chef de cuisine. En d'autres termes, toutes les femmes adultes qu'elles soient liées par l'alliance ou la consanguinité avec le chef d'exploitation, qu'elles soient première, deuxième ou troisième épouse, ont droit à une parcelle de taille à peu près équivalente en fonction de leur stock de semences et de leurs disponibilités en temps.

## LA SITUATION ACTUELLE DES FEMMES SEREER

**La crise du système agraire** est à mettre en rapport avec la dynamique du peuplement. Les facteurs démographiques se conjuguent avec les changements économiques pour créer une situation de saturation foncière, tendant à remettre en question à l'échelle des terroirs villageois du *Siin* l'équilibre entre cultures de rente, production céréalière et pratique de l'élevage.

La reconversion à l'agriculture de l'ancienne aristocratie et des artisans dès le début de la période coloniale, la progression continue de l'arachide, la croissance démographique de plus en plus forte, une densité de population de l'ordre de 100 à 120 habitants au km<sup>2</sup>, ont conduit en quelques décennies à la mise en exploitation des réserves foncières. Vers 1970, les marges méridionales et orientales du *Siin*, les zones frontalières des anciens royaumes, les terres périphériques des terroirs étaient presque entièrement défrichées et exploitées.

Dans les années soixante, les opérations de développement prévues pour accroître la productivité du travail paysan et les rendements, pour pallier la baisse du prix au producteur auront dans la région pour effet immédiat d'accroître les surfaces exploitées par actifs et d'aggraver les tensions foncières. La terre manque, les jachères disparaissent, le parc arboré se dégrade, les troupeaux qui n'ont plus de pâturage doivent partir en transhumance pendant plus de la moitié de l'année. L'effondrement de la production agricole et la "sahélisation" du terroir au cours des années de sécheresse ne feront qu'accroître ces mouvements. La pluviométrie qui était de l'ordre de 600 à 700 mm sur les terroirs de la zone pour les décennies antérieures à 1965 tombe à 400 mm pour les deux dernières décennies; ce que l'on considèrerait comme la limite de la culture aléatoire.

L'émigration fut envisagée dès la période coloniale comme une des seules solutions, vu l'accumulation des contraintes locales. Pour que les paysans du *Siin* aillent s'établir sur le front pionnier des Terres Neuves à l'est du Bassin Arachidier, là où la terre est disponible, il faudra deux opérations encadrées et initiées de façon autoritaire. La première, mise en place par l'administration coloniale, date de 1936. Elle est à l'origine de l'implantation *seraser* du secteur de Mboulel dans le département de Kaffrine (Dubois J.P., 1972). La seconde, financée par la banque mondiale, a eu lieu sur les Terres Neuves de Koumpentoum, dans la région de Tambacounda, à partir de 1972. Dans les années 70, on assiste au déclenchement tardif mais massif de l'émigration vers les villes, principalement vers Dakar, qui est aujourd'hui la principale destination des migrants (Garenne M., 1988).

Confrontées à la pression foncière gérée par les chefs de cuisine et de concession, à la généralisation de la culture attelée monopolisée par les hommes, à la stagnation des ressources agricoles aggravée par les récents cycles de sécheresse, comment les femmes parviennent-elles à se maintenir sur le terroir?

#### TERROIR DE SOB , SIIN (1987)

	Surface (tot. en ha)	Production (tot. en t.)	Parcelles (nb.total)	Surf/Act. (en ha.)	Rend. (t./ha.)	Prod./Act (en t.)
<u>Hom.-chefs d'exploitation</u>						
effectif: 73						
MIL	240.69	156.594	263	3.29	0.650	2.145
ARACHIDE	78.27	78.384	104	1.07	1.001	1.073
JACHERE	16.11		19			
<u>Hommes-dépendants</u>						
effectif: 65						
MIL	41.55	19.559	51	0.63	0.470	0.300
ARACHIDE	46.82	36.540	62	0.72	0.780	0.562
<u>Femmes</u>						
effectif: 139						
MIL	8.72	2.329	15	0.06	0.267	0.016
ARACHIDE	99.42	64.210	162	0.71	0.645	0.461

---

POPULATION TOTALE : 801 habitants  
 POPULATION EXPLOITANTE: 277 actifs

SURFACE TOTALE EXPLOITEE : 515,47 ha cultivés + 16,11 ha en jachère  
 SURFACE EN MIL : 290,96 ha  
 SURFACE EN ARACHIDE : 224,51 ha

PRODUCTION EN MIL : 178,482 t.  
 PRODUCTION EN ARACHIDE : 179,134 t.

MIL par hab. : 0,222 t.  
 ARACHIDE par actif : 0,646 t.

---

Les chiffres sont explicites: les femmes conservent leurs parcelles d'arachide, les surfaces exploitées sont exactement les mêmes qu'il y a vingt ans. La pression foncière n'a pas entraîné de marginalisation des femmes sur le terroir de Sob. Par contre, les rendements obtenus sur les parcelles d'arachide, très proches de ceux des hommes en 1967, sont nettement inférieurs en 1987, d'où une chute relative des productions des femmes.

Le suivi des itinéraires techniques permet d'expliquer ce bas niveau des rendements (Oerin P. 1988). Les chefs d'exploitation bénéficient des terres les plus intéressantes au point de vue agronomique (sols *dek-dior*), seuls ils utilisent des fongicides pour traiter leurs semences. "La mobilisation des moyens de production se fait en priorité sur les champs des chefs d'exploitation, les plus mal lotis étant les dépendants et leurs femmes." Les semis après la première pluie et les sarclages mécaniques effectués tardivement dans les champs des femmes contribuent en grande partie aux bas rendements.

Cette situation n'est pas sans analogie avec celle des femmes diola de Basse Casamance. Dans le village de Toukara, situé au nord-est de la région, la sécheresse a amené les paysans à diversifier leurs activités agricoles. Les femmes participent en dépit de la division traditionnelle du travail aux cultures de plateau (sorgho, mil, arachide, maïs). Dans ce nouveau contexte, elles n'ont qu'un accès très limité à la traction animale et à la mécanisation monopolisées par les hommes, d'où des rendements faibles et un déséquilibre dans les rapports de production entre les sexes largement en faveur des hommes (Diouf M. B. 1988).

Dans les Terres Neuves, pour les exploitants originaires de Sob les résultats agricoles sont très supérieurs à ceux du *Siin*: la terre ne manque pas, les rendements et les productions sont élevés. Dans ce contexte favorable, quelle est la situation des femmes?

## EXPLOITANTS DES TERRES-NEUVES , ORIGINAIRES DE SOB (1987)

	Surface (tot. en ha)	Production (tot. en t.)	Parcelles (nb.total)	Surf/Act. (en ha.)	Rend. (t./ha.)	Prod./Act (en t.)
<u>Hom.-chefs d'exploitation</u>						
effectif: 17						
MIL	67.00	57.400	27	3.94	0.857	3.377
ARACHIDE	65.50	112.440	19	3.85	1.716	6.614
<u>Hommes-dépendants</u>						
effectif: 7						
MIL	1.00	0.600	1	0.14	0.600	0.085
ARACHIDE	14.50	17.760	9	2.07	1.224	2.537
<u>Navétanes</u>						
effectif: 24						
MIL	0.50	0.350	1	0.02	0.700	0.014
ARACHIDE	26.25	35.880	21	1.09	1.366	1.495
<u>Femmes</u>						
effectif: 39						
MIL	0.70	0.369	2	0.02	0.527	0.009
ARACHIDE	30.75	46.746	41	0.78	1.520	1.198

POPULATION TOTALE : 155 hab.

POPULATION ACTIVE: 87 (dont 24 sources)

SURFACE TOTALE EXPLOITEE : 206.20 ha

SURFACE EN MIL : 69.20 ha

SURFACE EN ARACHIDE : 137.00 ha

PRODUCTION EN MIL : 58,719 t.

MIL par hab. : 0,378 t.

PRODUCTION EN ARACHIDE : 212,826 t.

ARACHIDE par actif : 2,194 t.

En 1987, la production d'arachide par femme active, largement supérieure à celle du *Sizin*, est six fois moins importante que celle des chefs de cuisine et deux fois inférieure à celle des hommes dépendants. Par contre les rendements des différents actifs sont presque similaires, quels que soient leur statut social et leur sexe.

Nous constatons que les surfaces de mil et d'arachide par femme active sont à peu près équivalentes dans le *Sizin* et dans les Terres Neuves. Cela tendrait à prouver que la taille restreinte des parcelles des femmes dans le *Sizin* n'est pas due à la pression foncière. Absorbées par les tâches domestiques et les soins aux enfants les femmes ne parviennent sans doute pas à dégager le temps nécessaire pour cultiver des superficies supérieures à 0.8 hectare. Selon une enquête sur les temps de travaux des femmes du *Sizin*, celles-ci consacrent en moyenne durant l'hivernage cinq heures par jour à la préparation des repas, deux heures et demie à la culture, une heure et demie au pilage, une heure dix au puisage,

une heure pour le balayage et le rangement et quarante minutes pour les soins aux enfants et aux malades, soit plus de douze heures de travail par jour dont neuf heures consacrées au travail domestique et deux heures trente à la culture (VIDAL C. 1984).

La disponibilité foncière dans les Terres Neuves, loin de niveler les différences entre les exploitants en augmentant les surfaces cultivées par les femmes et les dépendants, ne fait qu'accentuer les inégalités des ressources au profit des chefs d'exploitation.

L'exiguïté des parcelles et les médiocres résultats obtenus par les paysannes du *Siin* se traduisent par **un niveau de ressources très bas**.

Le revenu moyen des femmes adultes et actives, calculé à partir d'une enquête économique réalisée dans quatorze cuisines de trois villages *seraer* du *Siin*, soit un échantillon de vingt neuf femmes, est en moyenne de 43 000 F CFA pour l'année comprise entre la traite 1987 et la traite 1988. Les revenus directement tirés de la vente de l'arachide, quantités récoltées une fois déduites les quantités réservées pour les semences et la cuisine, plafonnent à 29 000 F CFA. La même enquête réalisée dans cinq cuisines des Terres Neuves, soit un échantillon de douze femmes, donne un revenu moyen de 89 000 F CFA, les revenus tirés de la vente de l'arachide atteignant 79 000 F CFA sur l'année. A titre comparatif, les revenus des hommes actifs du *Siin* calculé à partir du même échantillon s'élèvent à 140 000 F CFA, le revenu moyen provenant des arachides étant de 72 000 F CFA. Dans les Terres Neuves, le revenu moyen des hommes est de 640 000 F CFA dont 380 000 F CFA provenant de la vente de l'arachide.

Sans entrer dans le détail des problèmes méthodologiques et techniques posés par ce type d'enquêtes, nous signalerons simplement que ces chiffres sont à manier avec précaution. Vu la taille restreinte de l'échantillon, les biais inhérents à toute enquête budget réalisée en milieu paysan, ils doivent être considérés comme des indicateurs plus que comme des valeurs absolues. Il faut souligner aussi que les variations inter-annuelles de production dues principalement à la pluviométrie s'échelonnent de un à trois. Pendant les années 1985-86-87 où ont eu lieu les suivis dans le *Siin* et dans les Terres Neuves, les conditions ont été plutôt favorables. Durant les années fortement déficitaires, les ressources s'effondrent et les problèmes économiques se posent en terme de survie (Lombard J. 1987). Il faut alors résoudre en priorité le problème vivrier en différant le plus possible les autres dépenses, voire en s'endettant.

On ne peut qu'être frappé d'emblée par l'écart des revenus tirés de l'exploitation agricole entre le *Siin* et les Terres Neuves d'une part, entre les hommes et les femmes d'autre part. Les revenus masculins provenant de l'arachide sont deux fois plus élevés que ceux des femmes dans le *Siin* et plus de quatre fois dans les Terres Neuves. Mais l'écart est plus important si l'on considère l'ensemble du revenu, trois fois plus élevé pour les hommes que pour les femmes dans le *Siin* et huit fois plus dans les Terres Neuves.

Ces chiffres nous montrent que les femmes n'ont qu'un accès limité aux revenus extra-agricoles. Au moment où les revenus paysans se diversifient, où dans le *Siin* les revenus extra-agricoles atteignent le niveau des revenus arachidiers, où se produit une mutation structurelle fondamentale de l'économie *seraer*, les femmes restent cantonnées dans les tâches domestiques et agricoles. Coincées par leur travail, leurs obligations familiales, la pression sociale, elles n'ont ni le temps, ni les moyens d'investir à la manière des hommes dans des activités extra agricoles rémunératrices.

Il devient aujourd'hui nécessaire de raisonner en terme de système de production ouvert sur l'extérieur et non plus exclusivement en terme de système agricole puisque les revenus moyens des hommes sont dans le *Siin* comme dans les Terres Neuves plus de deux fois supérieurs à ceux tirés de l'arachide.

Si l'on entre dans le détail **des ressources féminines** dans le *Sinin*, on constate que sur un revenu moyen de 49.200 F CFA, les femmes tirent 29.000 F CFA de l'arachide, 2000 F CFA en moyenne de la vente de mil provenant de façon plus ou moins détournée du grenier collectif, de la vente de haricots, d'oseille et de produits de cueillette. Les tontines et associations diverses, auxquelles presque toutes les femmes participent, leur procurent en moyenne 2000 F CFA, somme qu'il faut inscrire dans les dépenses annuelles puisque les femmes cotisent toute l'année à ces mêmes associations. Les revenus du type commerce ou activités rémunérées rapportent en moyenne 8.100 F CFA sur l'année. Sur place les moyens de gagner de l'argent restent limités: le micro-commerce engendre un revenu moyen de 2000 F CFA. Les 6.100 F CFA restants proviennent des trois femmes de notre échantillon migrantes à Dakar et exerçant la profession de bonnes.

Selon des chiffres extraits de l'étude démographique réalisée dans la zone, sur 1616 jeunes filles du *Sinin* âgées de 10 à 19 ans, 405 soit environ 25%, exerçaient en 1983 une activité secondaire rémunérée en plus de l'agriculture (Garenne M. 1987). Sans entrer dans les détails, nous signalerons que ce mouvement de migration de filles célibataires généralement âgées de dix à vingt ans a débuté dans la région dans les années 1960, en provenance de certains villages situés au bord des axes Bambey-Fatick et Kaolack-Mbour, ou de villages peuplés majoritairement d'anciens guerriers - *cebo* -, d'artisans et d'anciens captifs. Il touche aujourd'hui l'ensemble de la région sous forme de migrations saisonnières d'une durée moyenne de six mois, les filles étant employées presque exclusivement comme bonnes pour un salaire moyen de 8000 F CFA par mois. Quelles que soient les causes historiques et économiques initiales de ces migrations, elles sont devenues aujourd'hui, selon nous, un phénomène structurel. Elles diminuent le nombre de bouches à nourrir durant la saison sèche, allègent le budget des parents, tout en créant un retour de numéraire vers le village. Bon nombre de filles tentent aujourd'hui l'expérience urbaine, encouragées par leurs camarades de classe d'âge, par leurs mères généralement très favorables à ces migrations, mues par le désir de sortir du village, de connaître la ville et de gagner de l'argent.

Ces migrations n'impliquent aucune rupture avec le milieu villageois, les filles étant généralement rapatriées par leurs parents lorsqu'elles atteignent l'âge du mariage. Celles d'un même village vivent le plus souvent ensemble, dans une chambre en dur ou une baraque faite de tôles ondulées et de vieux bidons rouillés, au sein d'une concession *serere* dans des conditions précaires et insalubres. Elles sont sous la surveillance, plus ou moins théorique, d'un parent, d'un proche ou d'une migrante plus âgée, chargée de gérer le salaire mensuel et d'éviter les gaspillages intempestifs. Nombre d'entre elles, rapatriées trop tardivement, reviennent au village avec un ou plusieurs enfants. Le père, qui est dans presque tous les cas un parent, un voisin, en tout cas un *serere*, reconnaît l'enfant mais hésite souvent à épouser la mère. Dans ce cas la migrante peut rentrer au village avec l'enfant et y attendre des propositions de mariage d'autres prétendants ou retourner travailler en ville en laissant l'enfant à sa mère. La société semble se résigner à cet état de fait. Il n'existe aucune mesure de protection pour la mère ou pour l'enfant, qui peut être récupéré dès la fin du sevrage moyennant une somme modique versée aux parents de la mère.

L'argent gagné à Dakar sert d'abord à la satisfaction des besoins quotidiens, puis à l'achat de vêtements, bijoux et maquillages qui composeront le trousseau de la future mariée, ainsi qu'à aider la famille restée au village. L'étude des budgets des familiaux montre pourtant le peu d'impact économique de ces migrations. Tout se passe comme si l'essentiel de l'argent gagné à Dakar, malgré quelques notables exceptions, était dépensé sur place, pour ainsi dire gaspillé sans bénéfice réel pour la fille ou pour sa famille.

Ces migrations de femmes *seraer-siin* ressemblent par bien des aspects aux migrations des femmes diola, coniaqui, bassari, mandjack, wolof ou *seraer-niominka* du Sénégal. Malgré des gains dérisoires, les femmes niominka des îles du Bas Saloum émigrent en masse depuis les années soixante vers les villes avoisinantes "pour gagner un peu d'argent et pour respirer un air plus libre" ( Van-Chi-Bonnardel R. 1977).

L'aide moyenne des membres de la parenté aux femmes des villages s'élève à 2900 F CFA par an, dont 2.300 F CFA proviennent des membres du segment utérin, mère, germains des deux sexes, filles salariées à Dakar. Une jeune épouse se tournera fréquemment vers sa mère ou ses frères en cas de besoin, un frère pouvant par exemple, prendre en charge l'habillement et les frais de scolarité d'un des enfants de sa soeur. En plus du numéraire circulent entre parents maternels de nombreux biens et cadeaux en nature, mil, nourriture, pagens tissés, bijoux en argent ou en cornaline, mais aussi bétail, bovins ou petits ruminants, donnés à la jeune épouse en vue de l'aider à se constituer un troupeau personnel.

**Les dépenses moyennes des femmes** se répartissent ainsi: alimentation, 7100 F CFA; vêtements, bijoux et produits de beauté, 8100 F CFA; santé, 2800 F CFA; produits ménagers (pétrole, savon, allumettes...) et dépenses liées à l'habitation, 5900 F CFA; cérémonies, 10 100 F CFA; dons et aides aux membres de la parenté, 4900 F CFA. Le reste du budget est absorbé par les prêts, les remboursements de dettes, les voyages, les impôts et les cotisations pour les tontines et associations.

Nous rappellerons la norme réglant de façon très explicite la répartition des dépenses au sein du ménage: en plus du mil nécessaire à la préparation quotidienne, l'époux doit procurer à son épouse les ingrédients nécessaires à la sauce, le pétrole, le savon et les allumettes, un complet et une paire de chaussures pour sa femme et chacun de ses enfants, il doit aussi prendre en charge l'impôt, les dépenses de santé et la scolarisation des enfants.

Dans neuf des quatorze cuisines, les dépenses alimentaires sont quotidiennement prises en charge par les femmes, le mari ou le chef de cuisine achetant de temps en temps le riz, l'huile et le sucre pour améliorer l'ordinaire. Par contre dans cinq cuisines, le chef d'exploitation, le mari ou le fils salarié prennent à leur compte les grosses dépenses, les femmes complétant en fonction de leurs possibilités. Les femmes âgées pourvues de belles-filles se trouvent dégagées de l'essentiel des tâches domestiques et des dépenses alimentaires à la charge des hommes de l'exploitation ou des femmes plus jeunes. C'est donc lorsqu'elle a des enfants en bas âge que la femme doit faire face seule aux plus grosses charges financières, tout en assumant les tâches maximales. Les femmes prennent en charge dans un cas sur deux l'intégralité des dépenses domestiques incompressibles, pétrole, savon, allumettes... Elles achètent leurs vêtements personnels et ceux de leurs enfants. Elles règlent leurs petites dépenses de santé. Par contre en cas d'hospitalisation ou de grosses dépenses de santé, les frais sont pour l'essentiel assumés par l'époux.

L'importance des dépenses cérémonielles atteste la vitalité des relations sociales et des réseaux de dons et contre-dons. Outre des cotisations modiques et systématiques de l'ordre de 100 à 1000 F CFA effectuées par les villageoises lors des cérémonies, chacune peut dans le cadre de son groupe de parenté assumer de lourdes dépenses: 70 000 F CFA versés pour la dot et les frais de mariage du fils; 30 000 F CFA pour la dot du frère germain; 50 000 F CFA pour l'achat d'un taurillon égorgé lors des funérailles du père; 20 000 F CFA pour les funérailles de l'épouse du frère; 15 000 F CFA pour le repas de mariage de l'épouse du frère du mari... Les exemples abondent, témoignant du rôle économique effectif joué par les femmes, de l'importance des obligations cérémonielles engageant des groupes de parents solidaires, obligations qui doivent à tout prix être honorées sous peine de honte pour la famille.

En plus des cérémonies, les femmes donnent en moyenne 4900 F CFA à des parents, membres du segment utérin, mère, germains des deux sexes, oncle ou grand-père maternel, fils ou fille. Cet argent peut être une aide ponctuelle donnée à l'occasion d'un voyage, d'une visite, en vue d'une dépense précise, mais il constitue le plus souvent une dépense structurelle, la participation de la femme à l'épargne de son segment utérin. Il peut être employé pour l'achat d'une tête de bétail, partie intégrante de la richesse commune et de l'héritage du matrilignage. En remettant une partie de ses revenus aux membres masculins de sa parenté, la femme renonce à la gestion et au contrôle de ses ressources. Mais elle sait qu'en cas de besoin elle peut compter sur l'aide des membres de sa parenté et que par le biais de l'héritage, ces biens reviendront tôt ou tard à ses fils. L'analyse, même sommaire, du système de parenté nous montre la complexité des relations sociales qui insèrent l'individu dans un réseau de droits et d'obligations.

### CONCLUSION

Au cours des dernières décennies, les paysannes *serere* ont maintenu leur position sur le terroir: elles restent des productrices d'arachide, et continuent à tirer l'essentiel de leurs revenus de la vente de la récolte. Le maintien de leurs surfaces cultivées en arachide n'empêche pas une baisse sensible de leurs rendements par rapport à ceux des hommes. Ainsi en 1987 leurs revenus sont moitié moindres que ceux de leurs frères, fils ou époux. En outre entre 1967 et 1987, le pouvoir d'achat des producteurs d'arachide aurait diminué de 20% environ du fait de l'évolution des cours. Mais le fait marquant, lourd de conséquences pour l'avenir, nous semble être la quasi-exclusion des femmes des revenus extra-agricoles qui représentent maintenant la moitié des revenus masculins. Les migrations saisonnières des filles *serere* vers Dakar n'apportent aux femmes des villages que de faibles compléments bien qu'elle touche des effectifs importants dans la classe d'âge des 10-20 ans. Les migrantes quand à elles se trouvent cantonnées dans la sphère des activités domestiques, exploitées, sans possibilité de qualification, avec pour seule perspective le retour au village. Peu scolarisées, socialement marginalisées, les femmes du *Sinin* restent attachées à la terre, dans une situation de force de travail dépendante, qui ne peut sembler-il que se dégrader.



## OUVRAGES CITES

- DIOUF (M.B.)- 1988  
Systèmes de culture. Division sexuelle du travail et adaptation à la sécheresse au nord de la Basse Casamance: la dynamique sociale d'une stratégie paysanne. Dakar, ENDA, 27 p. multigr.
- DUBOIS (J.P.)- 1975  
 "Les serer et la question des Terres Neuves au Sénégal". Cahiers ORSTOM, sér. sciences humaines, XII, 1, p. 81-120.
- FALL (A.S.)-1987  
La migration rurale-urbaine des Serer du Siin vers Dakar et sa banlieue. Le cas des ressortissants de Naaxar, Ngayoxem et Sob. Dakar, Université Cheikh Anta Diop, mémoire de maîtrise, 121 p. multigr.
- GARENNE (M.) et al. -1987  
Risques de décès associés à différents états nutritionnels chez l'enfant d'âge préscolaire. Dakar, ORSTOM-ORANA, 246 p. multigr.
- GARIN (P.)- 1988  
Itinéraires techniques et rendements de l'arachide à Sob, village du Sine, en 1987. Kaolack, ISRA, 30 p. et 28 p. annexes multigr.
- GASTELLU (J. M.)- 1981  
L'égalitarisme économique des Serer du Sénégal. Paris, ORSTOM, 808p. (Travaux et documents de l'ORSTOM).
- KLEIN (M. A.)-1968  
Islam and imperialism in Sénégal, Sine-Saloum 1847-1914. Stanford, University Press, XVI+285 p.
- KLEIN (M. A.)- 1983  
 "Women in slavery in the Western Soudan". In Women and Slavery in Africa, C. C. ROBERSTON and M. A. KLEIN eds. Madison, University of Wisconsin Press. 380 p.
- LERICOLLAIS (A.)-1972  
Sob. Etude géographique d'un terroir sérère (Sénégal). Paris/ La Haye, Mouton-ORSTOM, 110 p.
- LOMBARD (J)-1987  
Problèmes alimentaires et stratégies de survie dans le sahel sénégalais: les paysans serer. Nanterre, Université Paris X-Nanterre, thèse de 3ème cycle, 404 p. multigr.
- MARTIN (Y.), BECKER (C.) et MBODJ (M.)-1980  
 "Trois documents d'Ernest Noirod sur l'histoire des royaumes du Siin et du Saalum (Sénégal)." Bulletin de l'IFAN, B, 42, 1, p. 37-85.
- MBODJ (M.)- 1978  
Un exemple d'économie coloniale: le Sine-Saloum (Sénégal) de 1887 à 1940. Culture arachidière et mutations sociales. Paris, Université Paris VII, thèse de 3ème cycle, 691 p. multigr.

PALA ( A. O.)- 1976

La femme africaine dans le developpement rural: orientations et priorités.

Traduit de l'anglais par B. PONNETTE. Cahier OLC N° 12, Comité de liaison outre-mer, Conseil américain pour l'enseignement supérieur, 47 p. multigr.

PELISSIER (P.)-1966

Les paysans du Sénégal . Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance.

Saint-Yrieix, Fabrègue, 939 p.

SMALA (M.)-1980

Women in Mauritania: the effects of drought and migration on their economic status and implications for development programs.

Office of women in development. Agency for international development, and USAID/Mauritania, 163p. multigr.

VAN-CHI-BONNARDEL (R.)-1977

"Exemples de migrations multiformes intégrées: les migrations des Niominka (îles du Bas Saloum, Sénégal)." Bulletin de l'IFAN, B, 39, 4, p. 836-889.

VIDAL (Cl.)-1984

Enquête activité des femmes. Dakar, ORSTOM, manuscrit sans pagination.